Les perspectives de l'exploitation cinématographique en Suisse française

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **6 (1940)**

Heft 89

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-734179

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ. KINEMATOGRAPHIE

Schweizer film Suisse

REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

VI. Jahrgang · 1940
No. 89 · 1. August

Druck und Verlag: E. Löpfe-Benz, Rorschach — Redaktion: Theaterstraße 1, Zürich
Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 8.—, halbjährlich Fr. 4.—
Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 8.—, 6 mois fr. 4.—

Les perspectives de l'exploitation cinématographique en Suisse française

Au début de septembre 1939, nous nous sommes brusquement trouvés dans une situation critique. La saison allait débuter et peu de film français ou américains doublés étaient terminés, la plupart des cinémas de première vision devaient se contenter de faire des reprises. Naturellement, le barème des recettes du mois de septembre baissa considérablement.

Par bonheur, en octobre l'importation des films reprit et l'on put terminer certains films en chantier, de sorte que jusqu'en avril 1940 les livraisons furent encore satisfaisantes. Pour la saison d'été les grands cinémas furent passablement handicapés, mais jusqu'à ce jour ils s'en tirèrent tant bien que mal.

Mais où en sommes-nous, en Suisse française, pour la prochaine saison? Il est encore très difficile de répondre d'une façon satisfaisante à cette question. La production française reprendra-t-elle son activité et si oui, dans quelles proportions? Les Américains sortiront-ils leurs films en versions doublées en français? Cela dépend de la rentabilité du marché français (il n'y a aucun film qui ne soit rentable s'il n'est édité que pour la Suisse française seulement).

Il est aussi possible que d'autres pays se mettent à produire du film français ou à doubler en français leur production nationale. Cependant tout cela est encore très problématique et ce n'est pas dans un avenir très rapproché que nous serons renseignés.

Il se peut que nous soyons obligés d'envisager la projection de films en langues étrangères, sous-titrés en français. Tout le monde sait que ce genre d'exploitation ne s'est révélé rentable que dans des salles de moyenne grandeur (studios). — Il est possible qu'à la longue le public des salles s'habitue à ce genre de spectacle, mais il ne faut pas compter sur des recettes normales.

Pour pouvoir tenir, les salles des première vision de la Suisse française doivent travailler sur des bases absolument différentes. Tout d'abord les loyers exorbitants — qui déjà du temps de la «Prospérité» étaient éxagérés — doivent être adaptés aux circonstances nouvelles. L'Etat aussi devra tenir compte de ces circonstances dans l'établissement de ses taxes multiples, et le loueur de films, pour qui le film sous-titré constitue une diminution de frais, devra aider les exploitants à traverser cette mauvaise période.

Que chacun fasse preuve de bonne volonté et il se pourrait que l'exploitation cinématographique en Suisse française s'en tire sans trop de mal. Un Exploitant.

L'activité de l'A.C.S.R.

L'activité de notre Association a été très réduite non seulement par les circonstances, mais aussi à la suite du décès de notre regretté Secrétaire.

Lors de sa récente assemblée, le comité a décidé de ne pas repourvoir définitivement le poste de Secrétaire, mais de confier l'expédition des affaires courantes à un membre du comité. Cette situation anormale et la mobilisation de beaucoup de nos membres nous ont empêché de convoquer l'Assemblée Générale. Cependant, je ne crois pas être trop indiscret en vous confiant que la récente démobilisation incitera notre Président à rétablir le cours normal des choses.

A signaler un évènement très important: le Département de l'Intérieur a eu l'heureuse idée de convoquer à Berne une Commission présidée par M. Martin pour examiner en toute franchise l'attitude rétive de l'A.C.S.R. en ce qui concerne les *Actualités Suisses*.

A la suite de cette réunion, la Commission a convoqué une Assemblée de Comité qui a décidé à l'unani-